



Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Introduction

Henri POUPART-LAFARGE

Président-Directeur général

Assemblée Générale Mixte

11 juillet 2023



Ouverture

Emmanuelle PETROVIC

Directrice Juridique

Assemblée Générale Mixte

11 juillet 2023



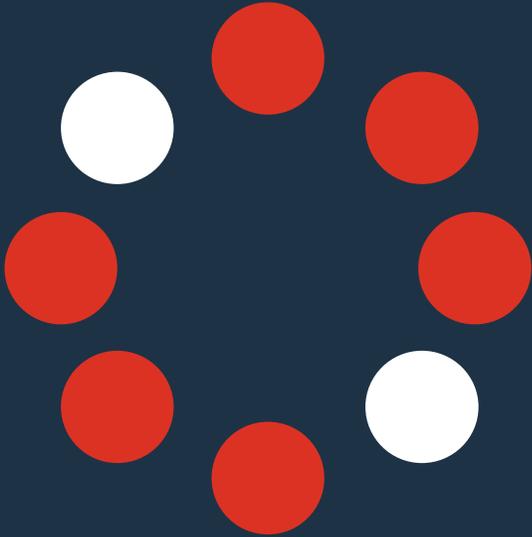
Rétrospective 2022/23 et Stratégie

Henri POUPART-LAFARGE

Président-Directeur général

Assemblée Générale Mixte

11 juillet 2023



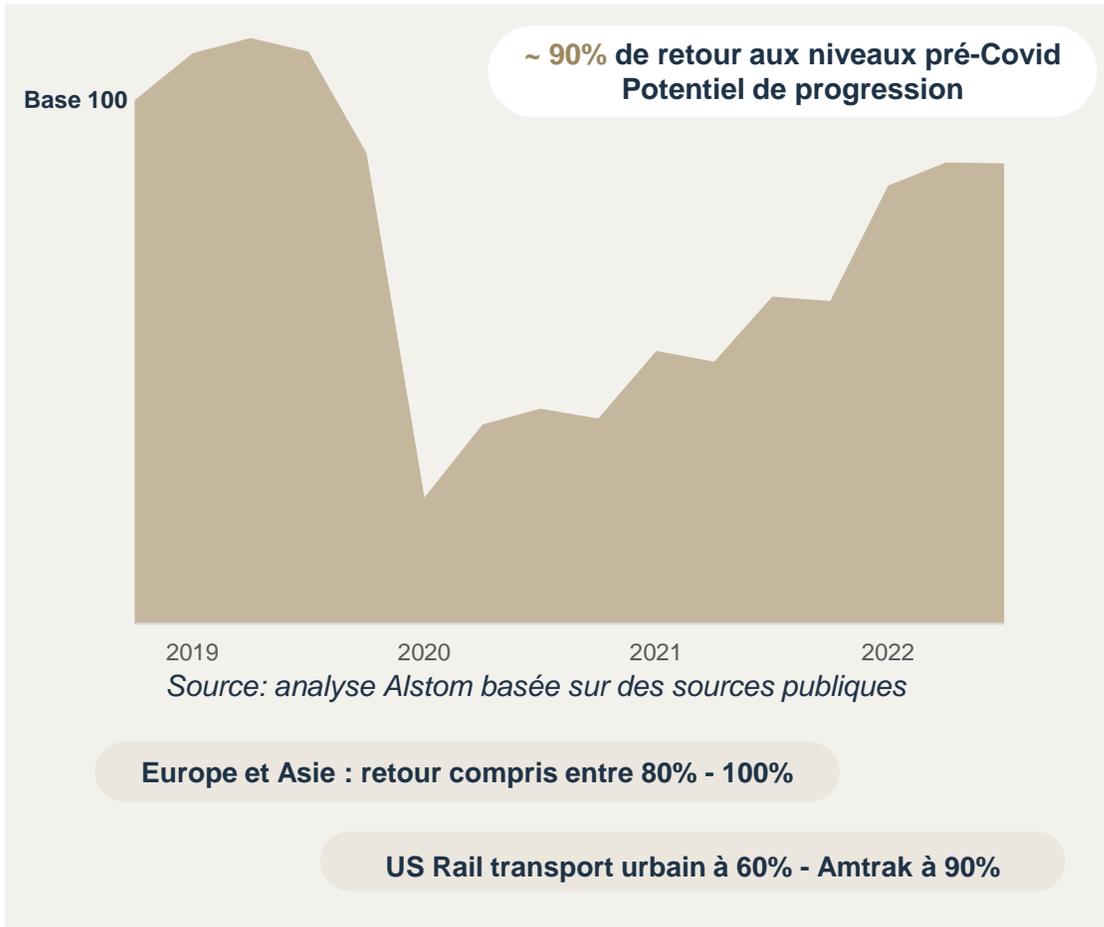
Alstom sort renforcé de l'exercice fiscal 2022/23

Henri POUPART-LAFARGE
Président-Directeur général

Assemblée Générale Mixte
11 juillet 2023

Des opportunités de marché portées par une rentabilité solide des opérateurs et des mesures de relance

FREQUENTATION PASSAGERS 2019 - 2022



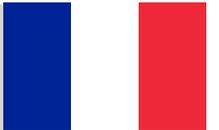
43 Md€

Déploiement ERTMS¹



100 Md€

FRANCE : plan ferroviaire



27 Md€

INDE : forte hausse du soutien gouvernemental à l'industrie ferroviaire



172 Md€

Plans Infrastructure et Emploi venant en soutien des agences Amtrak et Transit



6000 trains

EUROPE : Remplacement du diesel



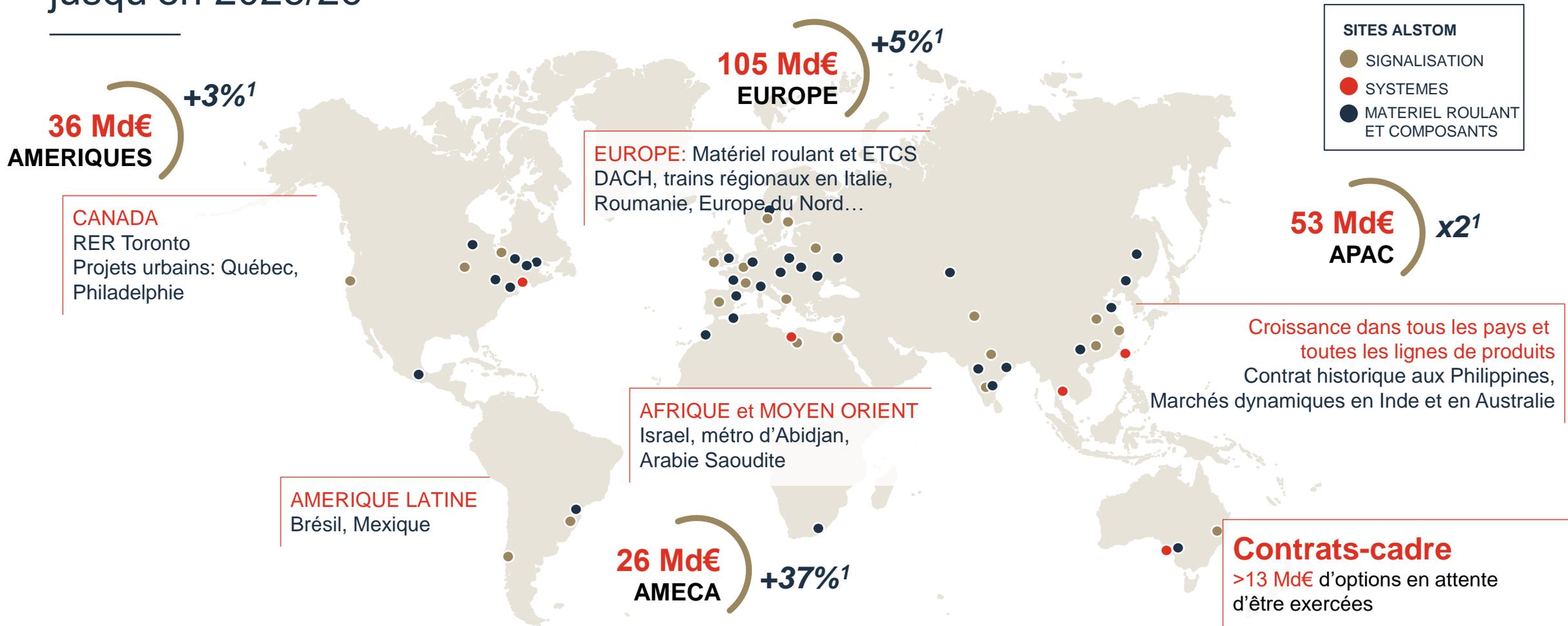
> 50 Md€

EUROPE : plans de relance nationaux pour le rail



1. ERTMS, European Rail Traffic Management System

Potentiel de marché confirmé pour toutes les lignes de produits : > 220 Md€ jusqu'en 2025/26



Accélération de la dynamique de marché avec 120 Md€ d'opportunités dans les 18 prochains mois

1. Comparé à Mars 2022

© ALSTOM SA 2023. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use, alter or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Un leader incontesté dans une compétition clarifiée

% du chiffre d'affaires¹

53%



MATERIEL ROULANT : #1 mondial (hors Chine)

- 35% de part de marché 2020/21 – 2022/23 ●

23%



SERVICES : #1 franchise mondiale avec une forte visibilité

- 258 sites dans 40 pays, +16 000 salariés ●

15%



SIGNALISATION : #2 dans un marché qui se consolide autour de 3 acteurs

- 17 500 salariés dans plus de 30 sites d'ingénierie ●

9%



SYSTEMES : #1 Parmi les meilleurs fournisseurs de systèmes

- >65% de part de marché pour les 3 principaux acteurs ●



1. Chiffre d'affaires 2022/23

Un carnet de commandes au niveau record de 87 Md€

20,7 MILLARDS D'EUROS DE COMMANDES PRISES EN 2022/23

 **Grande Vitesse
et Très Grande Vitesse**



SJ250 (GRANDE VITESSE - Suède)



SNCF TGVs (TRES GRANDE VITESSE - France)

 **Services**



UK GTR (SERVICES – Royaume-Uni)

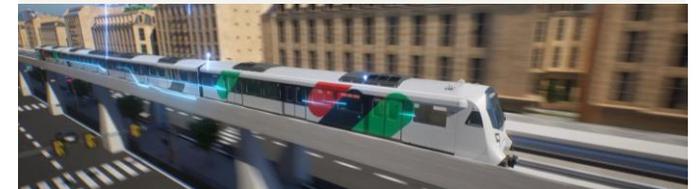


Newark (SERVICES – Etats-Unis)

 **Signalisation et Systèmes**



RER Toronto (Systèmes clés en main – Canada)



LAR Extension (SIGNALISATION - Hong Kong)

Accélération sur l'innovation

TRACTION VERTE



IPCEI pour Hydrogène

CAPITALISER SUR NOS AVANTAGES
TECHNOLOGIQUES

DIGITAL



Cybersécurité
Train autonome

UN ACTEUR DE NIVEAU MONDIAL
DANS TOUS LES PAYS

NOUVELLES PLATEFORMES



Grande Vitesse, Urbain

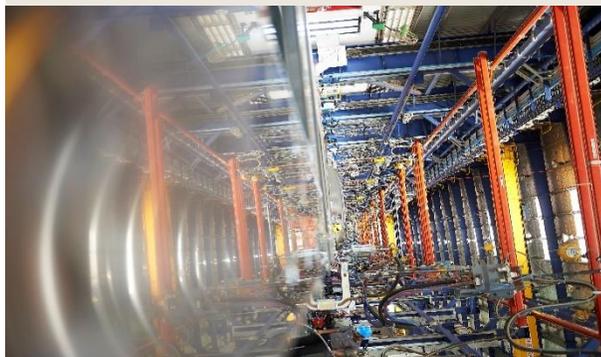
PRET POUR SATISFAIRE
UNE FORTE DEMANDE

UN PORTEFEUILLE RENFORCE AVEC DES SOLUTIONS INNOVANTES
Les investissements en R&D vont atteindre 3,5% des ventes en 2023/24

Une efficacité opérationnelle de premier plan



STABILISATION



✔ Qualité de l'exécution client
+67%



INTEGRATION



✔ Déploiement des process Alstom
83%



TRANSFORMATION



✔ Consolidation des outils digitaux
78%

¹APSYS: Alstom Performance SYStem, programme d'amélioration continue d'Alstom

© ALSTOM SA 2023. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use, alter or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Des résultats 2022/23 solides, en ligne avec les objectifs annoncés



Un leadership confirmé et un portefeuille dérisqué

FAITS MARQUANTS 2022/23

Externes

**MOMENTUM DE
MARCHE POSITIF**

**INFLATION,
APPROVISIONNEMENT,
COMPOSANTS**

Internes

**STABILISATION
DE BT**

**TRANSFORMATION
OPERATIONNELLE**

REALISE

**SATISFACTION
CLIENT**

**RESULTATS
FINANCIERS**

**EXECUTION
MAITRISEE**

A RETENIR

**UN LEADER
MONDIAL**

**MODELE
D'AFFAIRES
RESILIENT**

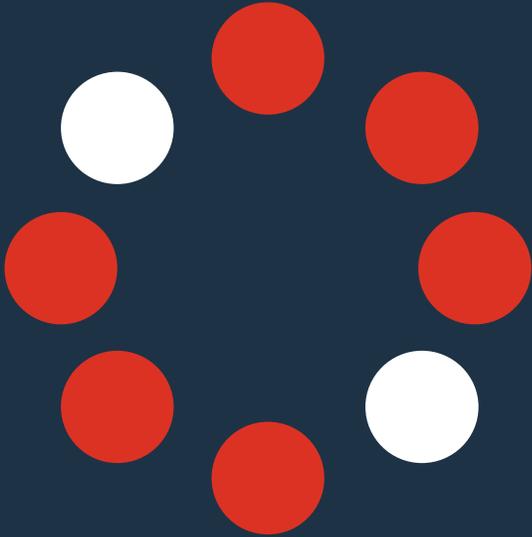
**CARNET
DE COMMANDES
EN HAUSSE**



Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Notre stratégie climat

Nathalie BOUVIER
Directrice de la stratégie

Assemblée Générale Mixte
11 juillet 2023

Quatre priorités en matière de responsabilité sociale



Contribuer à la décarbonation de la mobilité

- Développer des **solutions efficaces sur le plan énergétique et éco-conçues**
- Utiliser des **énergies renouvelables** dans nos usines pour réduire notre empreinte carbone



Agir en tant que partenaire responsable

- Faire de **l'approvisionnement durable** la pierre angulaire de notre chaîne de valeur
- Atteindre les normes **d'intégrité** les plus élevées



Agir en employeur engagé

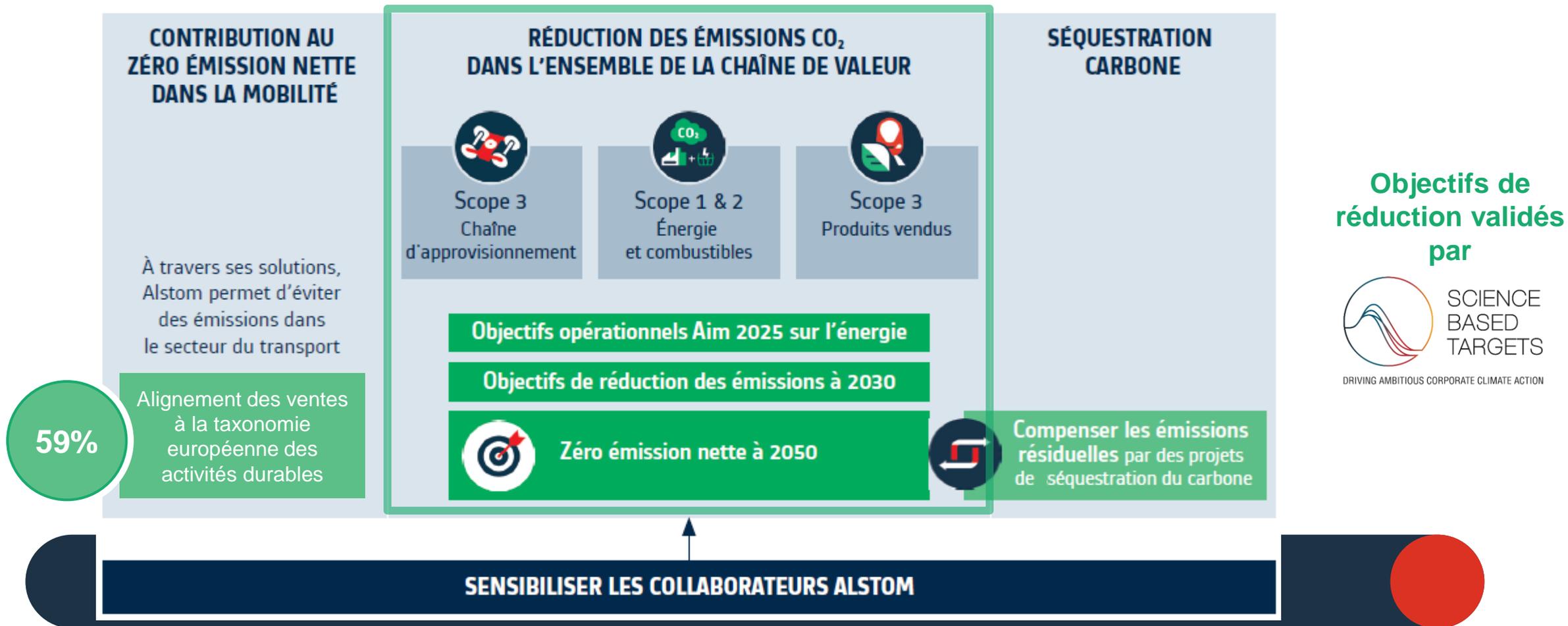
- Faire de **la santé et la sécurité une priorité absolue** pour tous, en visant "zéro accident grave"
- Cultiver **l'inclusion** comme une valeur clé d'Alstom en mettant l'accent sur la diversité de genre et de culture



Créer un impact positif sur la société

- Soutenir le **développement socio-économique local**, là où nous sommes présents
- Développer notre rôle d'entreprise citoyenne via **l'investissement communautaire** et les projets de la **Fondation Alstom**

Notre ambition carbone : contribuer à la décarbonisation de la mobilité et réduire nos propres émissions de CO₂



Notre ambition carbone sur notre chaîne de valeur : zéro émission nette d'ici 2050

Inventaire Carbone

Scope 1&2
~1% (179 kTCO₂e)



Energies fossiles
Electricité

Scope 3 Produits vendus
~85% (39 MTCO₂e)

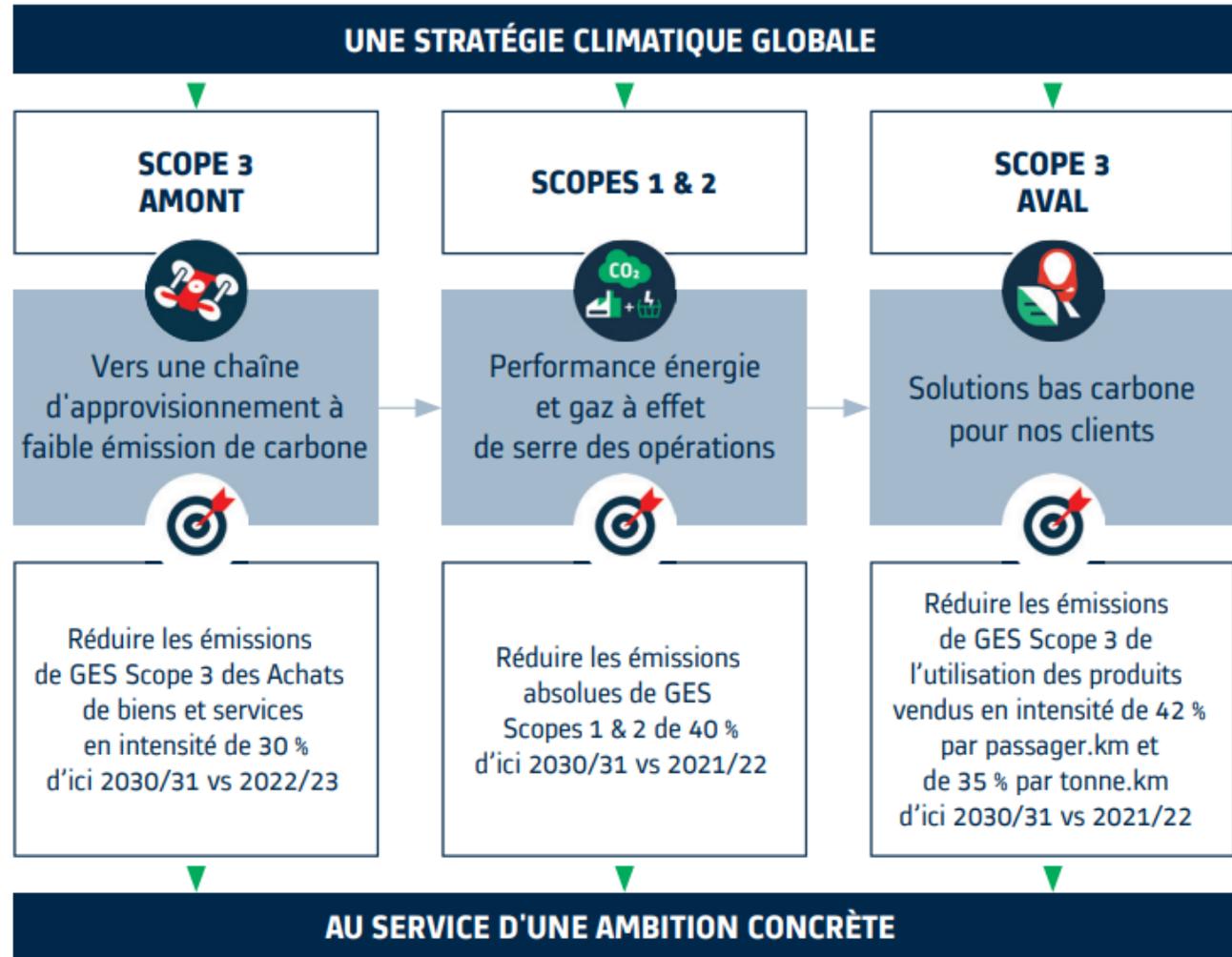


Utilisation de nos produits

Scope 3 Chaîne d'approvisionnement
~15% (6,68 MTCO₂e)



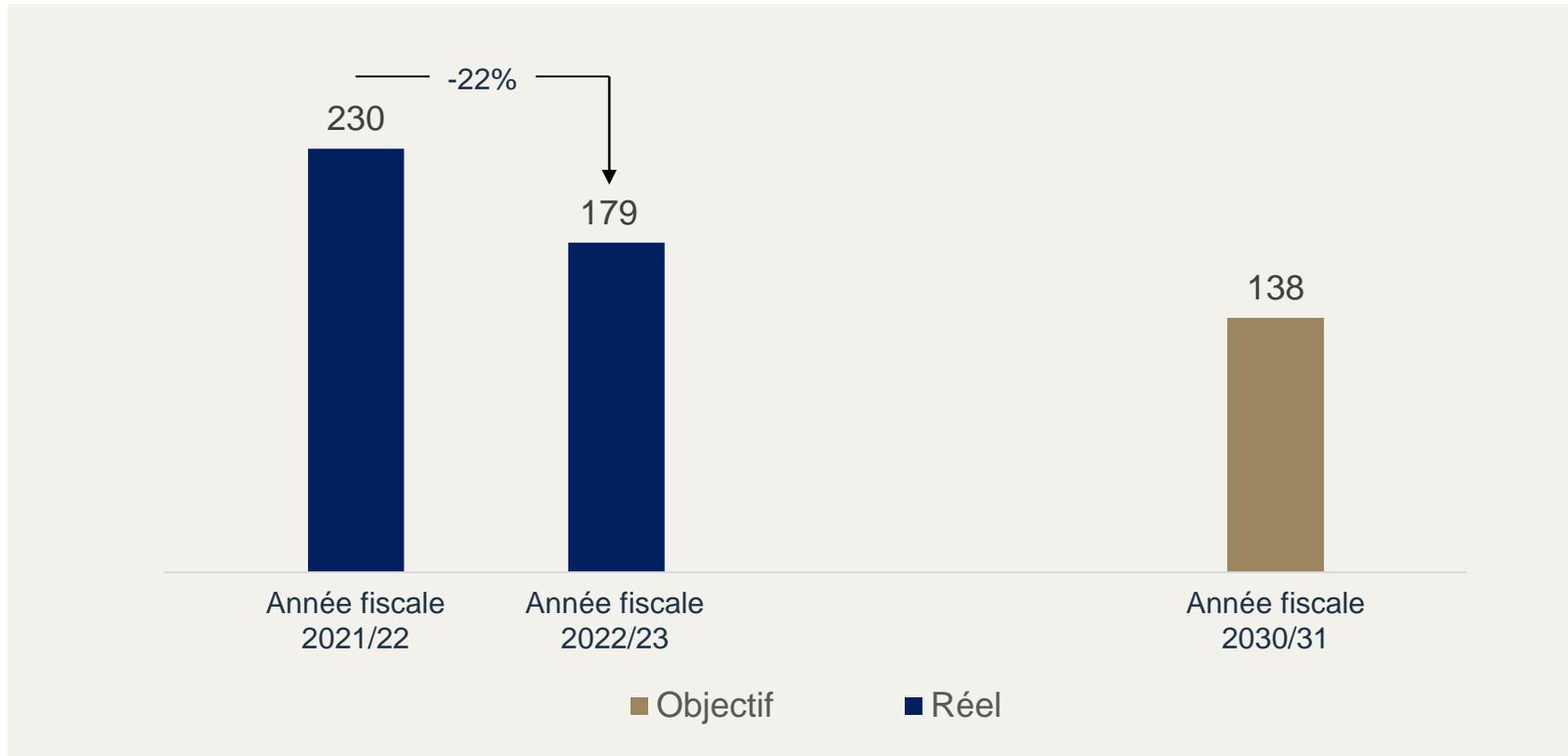
Achat de biens & services
Transport



ZÉRO ÉMISSION NETTE À 2050

Réduction des émissions des Scopes 1 et 2 – Notre réalisation

EMISSIONS DU SCOPE 1 & 2 (en ktCO₂)



- Effort important sur **l'efficacité énergétique** : -11% de consommation d'énergie
- De nouvelles avancées sur **l'approvisionnement en électricité renouvelable**, 57% de l'électricité consommée

Exemples de réalisations en matière de réduction du CO₂ - Scope 1 et 2



Intensité
énergétique

6 sites en Allemagne ont lancé une campagne de **gestion des LED & de l'éclairage** qui devrait conduire à une réduction de 6000 MWh par an



Signature d'un accord (VPPA¹) pour une **centrale solaire** d'une capacité attendue de plus de 75 MW



Production
d'énergie
hors site



Production
d'énergie
sur site

Les **panneaux photovoltaïques** installés sur le site de Wroclaw (Pologne) généreront 300 MWh qui seront auto-consommés par le site



En 2022, en région APAC, la part de l'électricité issue de **sources d'énergies renouvelables** est passée de 4 % à 84 %

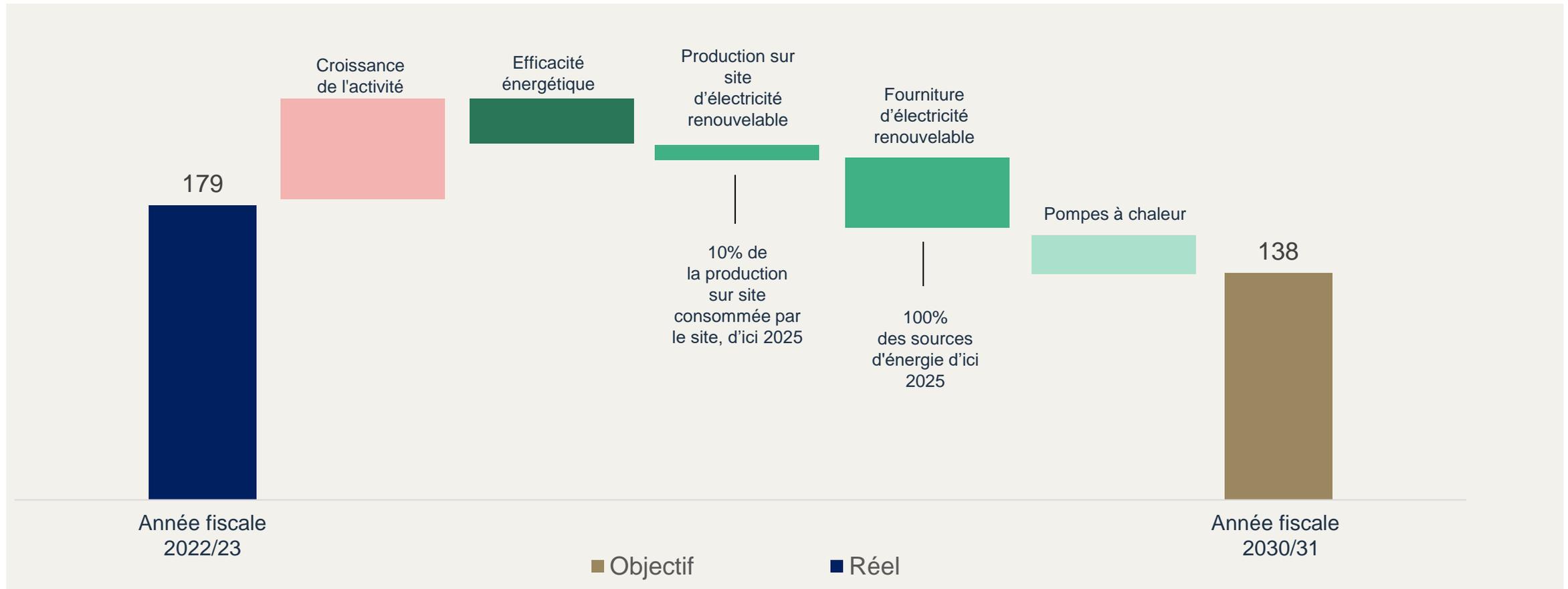


Certificats
de réseaux
d'électricité
renouvelables

¹Virtual Power Purchase Agreement

Réduction des émissions des Scopes 1 et 2 – Notre feuille de route

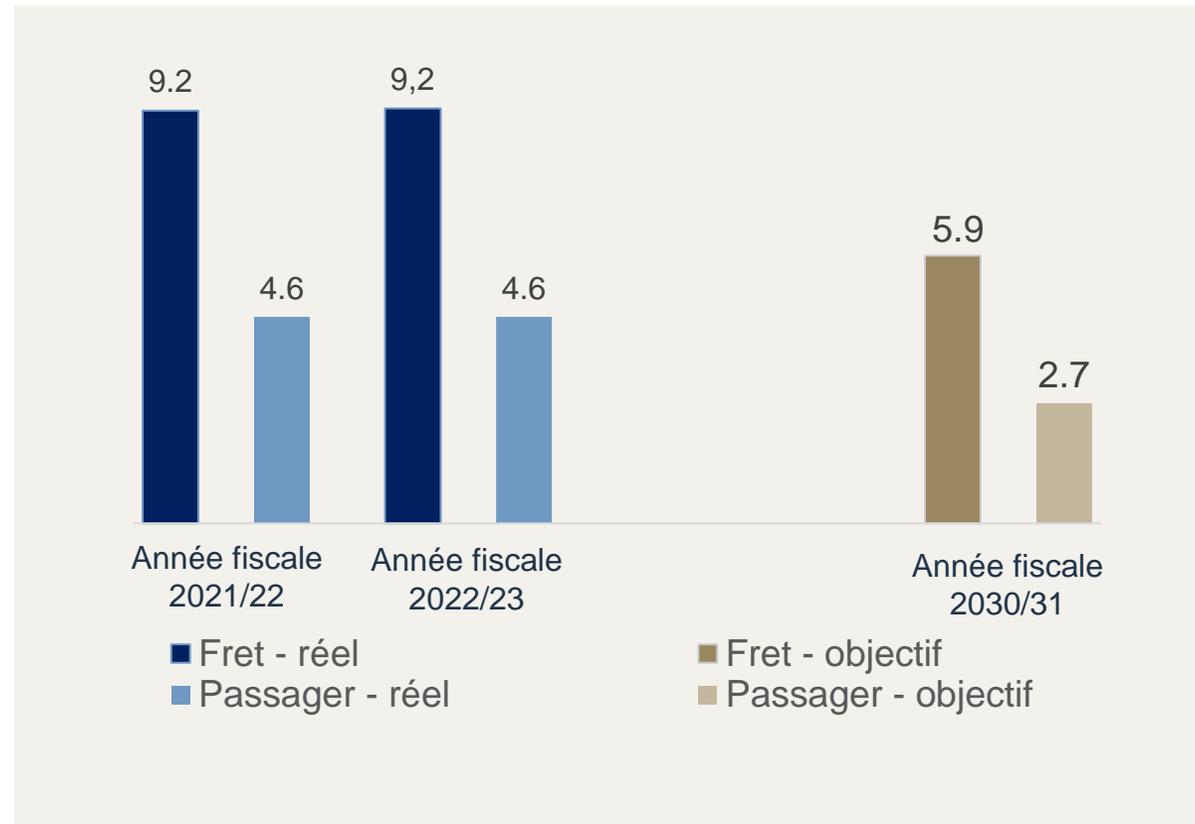
EMISSIONS DU SCOPE 1 & 2 (en ktCO₂)



Réduction des émissions du Scope 3 (Produits vendus)

EMISSIONS DU SCOPE 3

(en g.CO₂/passager.km et g.CO₂/fret-ton.km)



LEVIERS

Réduction d'énergie

Réduction de 25% de la consommation d'énergie dans les solutions d'ici 2025 (traction et auxiliaires , freinage électrique)

Systemes de propulsion alternatifs

Alternative au diesel : des systèmes de propulsion à pile à hydrogène et à batterie

Exploitation par les clients

Utilisation d'électricité renouvelable pour alimenter nos solutions
Engagement des clients en faveur de la réduction des GES

Mix énergétique pays

Décarbonisation des mix électriques dans les pays

Exemple de réalisation en matière de réduction du CO₂ - Scope 3 (Produits vendus)

Train Régional Coradia Stream

Consommation d'énergie :

jusqu'à 35 % de réduction par rapport
à la génération précédente

- Amélioration de l'efficacité de la traction (+2 %)
- Mode éco (désactivation)
- Solution de conduite écologique

Jusqu'à 40% de contenu recycle :

- Moquette à haute teneur en matières recyclées
- Aluminium recyclé dans la carrosserie
- Intégrer des pièces et composants avec des éco-labels (bois, moquette, stratifiés)

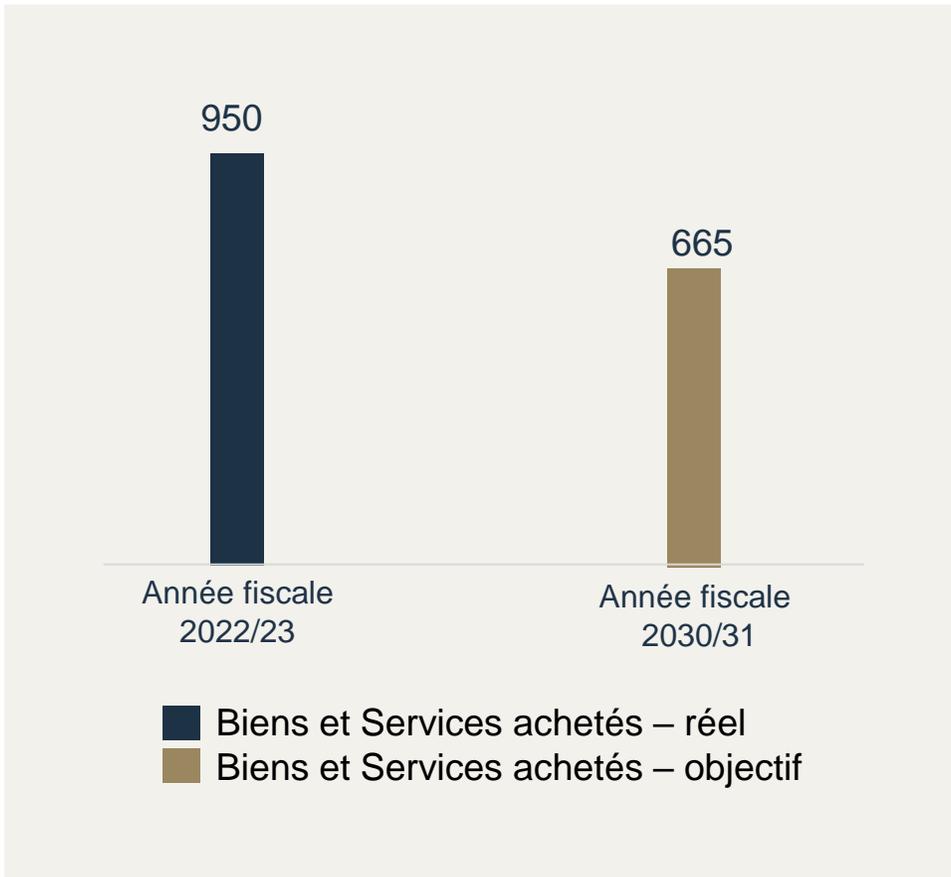
96% de Recyclabilité:

- Conception pour favoriser le démantèlement
- Manuel de fin de vie

Contrôle
de l'impact
environnemental
via des analyses
du cycle de vie

Réduction des émissions du Scope 3 - Chaîne d'Approvisionnement

EMISSIONS DU SCOPE 3
en g.CO₂/€ de valeur ajoutée



LEVIERS

Mener la conduite du changement

Former les acheteurs et fournisseurs et déployer l'outil " Fournisseur/Carbone"

Engagements fournisseurs

Soutenir les 100 fournisseurs les plus émissifs dans le calcul de leurs émissions de CO₂ et dans leurs initiatives de réduction

Technologie bas carbone et économie circulaire

Augmenter le % de contenu recyclé et la part de l'électricité d'origine renouvelable des fournisseurs



Approche sectorielle pour améliorer les pratiques de développement durable tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'industrie ferroviaire

Exemple de réalisation en matière de réduction du CO₂ - Scope 3 – Chaîne d'Approvisionnement

DES “RAILS VERTS” POUR LA LIGNE 18 DU GRAND PARIS EXPRESS

Une innovation collaborative pour éviter **6 000 tonnes** d'émissions de CO₂, soit une économie de 75% :

- production de rails par four à arc électrique
- proportion élevée de ferraille recyclée

Économie circulaire en boucle fermée avec des rails usagés pour l'alimentation en ferraille

Financé par le Fonds carbone et innovation de la Société du Grand Paris



La stratégie d'Alstom au service des enjeux climatiques de la mobilité



- **Un modèle d'affaires dédié à la décarbonation de la mobilité**
- **Des progrès significatifs sur les émissions liées à la production**
- **Un plan d'action ambitieux de réduction des émissions indirectes liées aux achats et aux produits vendus**



Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Résultats financiers

Bernard DELPIT

Directeur financier

Assemblée Générale Mixte

11 juillet 2023

Compte de résultat 2022/23 (résolution n°2)

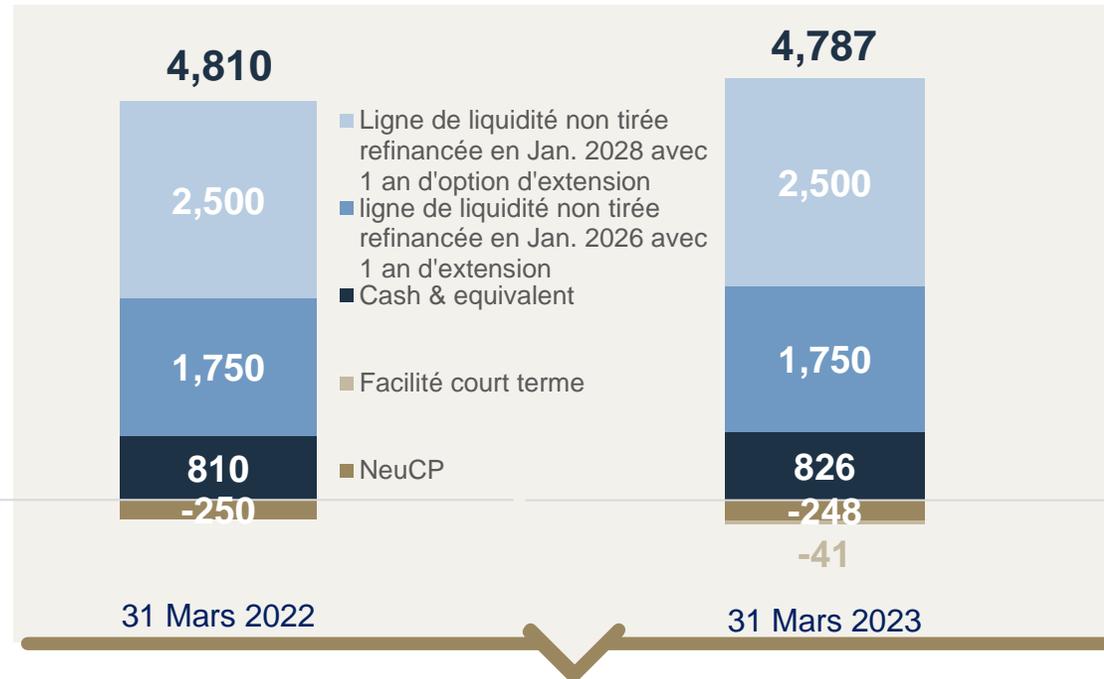
(en M€)	FY 2022/23
Chiffre d'affaires	16,507
Résultat d'exploitation ajusté¹	852
Marge d'exploitation ajustée	5,2%
Charges de restructuration	(65)
Coûts d'intégration et coûts liés à la transaction	(249)
Renversment de la contribution des sociétés mises en équivalence ¹	(142)
Résultat d'exploitation avant PPA	366
Résultats financiers	(103)
Impôts sur les bénéfices	(70)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	123
Intérêts minoritaires des activités poursuivies	(24)
Résultat net ajusté²	292
Amortissement des écarts d'acquisition	(420)
Résultat net des opérations poursuivies, part du groupe	(128)

1. JV chinoises essentiellement. 2. Le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) hors impact de l'amortissement des actifs exclusivement évalués lors de la détermination des allocations du prix d'achat ("PPA") dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, net de l'effet fiscal correspondant.

© ALSTOM SA 2023. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

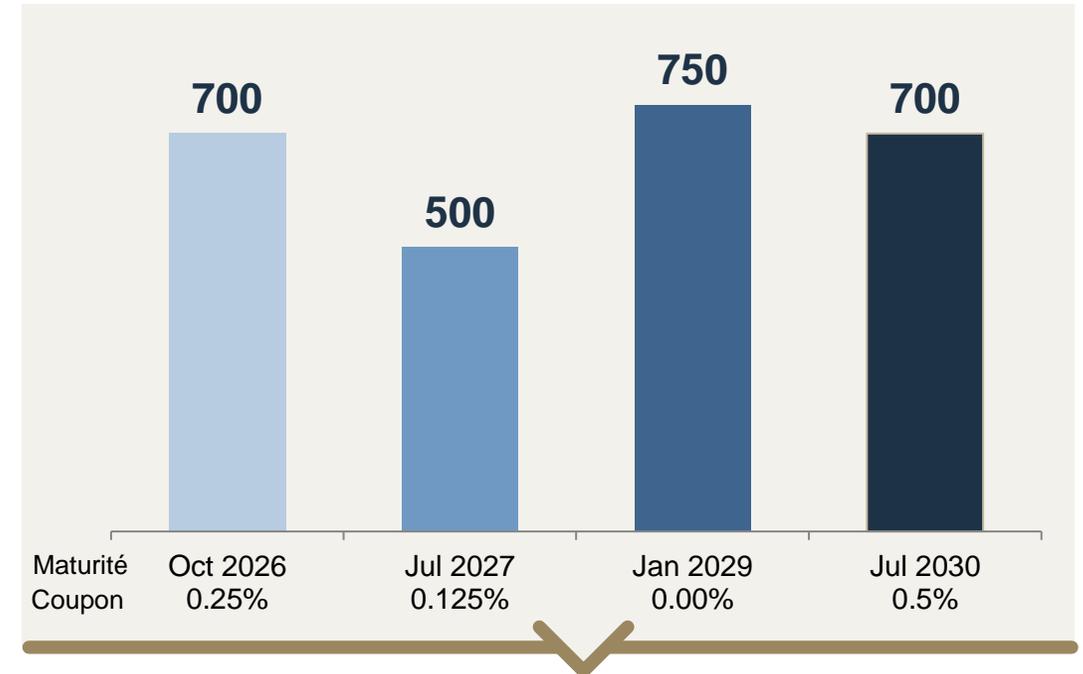
Une position de liquidité stable et un profil favorable de maturité de la dette à long terme

UNE POSITION DE LIQUIDITÉ CONFORTABLE (EN M€)



- Pas de covenants financiers
- 248 M€ Neu CP¹ en mars 2023 (vs. 250 M€ en mars 2022 et 357 M€ en septembre 2022)

DETTE LONG -TERME (EN M€)



- Pas de covenants financiers et des coupons à taux fixes sur toutes nos émissions
- Un profil d'écoulement de la dette favorable
- Une notation financière Baa3 perspective stable

1. Negotiable European Commercial Papers. 2. 1 750 M€ Facilité de crédit revolving maturité janvier 2025 et deux options d'extension d'un an chacune à la discrétion du prêteur, non tirée en mars 2023. 2 500 M€ de facilité de crédit revolving maturité janvier 2027, avec deux options d'extension d'un an chacune à la discrétion du prêteur. Cette RCF sert de backstop au programme Neu CP programme. En mars 2023, aucune des 2 facilités de crédit n'a été tirée.

© ALSTOM SA 2023. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use, alter or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.

Objectifs

- Ratio commandes / CA supérieur à 1
- Chiffre d'affaires CAGR¹ > 5%

En 2023/24

- Marge d'aEBIT ~6%
- FCF significativement positif

Objectifs à moyen-terme *devant être atteints en 2025/26*

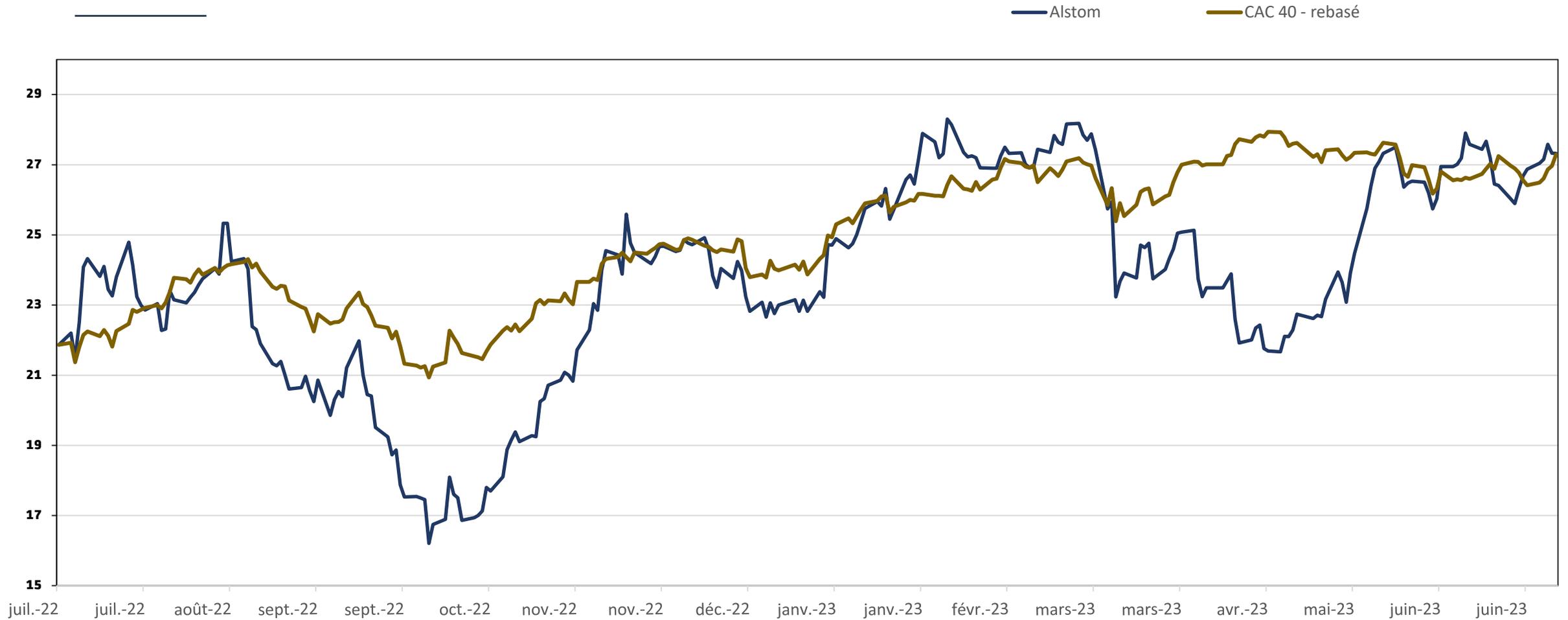
- Marge d'aEBIT 8 -10%
- FCF > 80% conversion²

Le groupe a fondé ses perspectives pour l'exercice 2023/24 sur un scénario d'inflation centrale reflétant un consensus des institutions publiques. Le groupe présume également de sa capacité continue à relever les défis de la chaîne d'approvisionnement, macroéconomiques et géopolitiques, comme il l'a fait au cours de l'exercice 2022/23.

1. Taux de croissance entre le CA proforma 2020/21 et l'année 2025/26

2. A partir de 2025/26. Soumis à volatilité court-terme

Performance du titre sur 1 an



Cours de clôture : 30 Juin 2023

Distribution aux actionnaires (résolution n°3)

ALSTOM SA comptes annuels

	31 mars 2023
Comptes sociaux	
Résultat net	€ 233 659 250,73
Dividende ¹	€ 95 113 363,50
Report à nouveau	€ 138 545 887,23
Report à nouveau après affectation du résultat net	€ 6 527 422 310,21
Nombre d'actions émises	380 453 454
Dividende brut par action ¹ (en €)	0,25

DIVIDENDE 2022/23

- Proposition d'un dividende d'un montant de 0,25 € brut par action, qui correspond à un taux de distribution de 33% du résultat net consolidé ajusté
- Option pour le paiement de ce dividende en numéraire ou en actions nouvelles
- Prix d'émission des actions qui seront remises en paiement du dividende : 23,75€²
- Détachement du coupon le 17 juillet 2023 et paiement des dividendes le 7 septembre 2023

¹ Soumis à approbation de l'Assemblée Générale

² Soit 90 % de la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la date de l'Assemblée générale, diminuée du montant net du dividende arrondi à deux décimales après la virgule au centième supérieur.

© ALSTOM SA 2023. All rights reserved. Information contained in this document is indicative only. No representation or warranty is given or should be relied on that it is complete or correct or will apply to any particular project. This will depend on the technical and commercial circumstances. It is provided without liability and is subject to change without notice. Reproduction, use or disclosure to third parties, without express written authorisation, is strictly prohibited.



Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Nominations et rémunération

Yann DELABRIÈRE

Administrateur référent indépendant,
Président du Comité de nominations
et de rémunération

Assemblée Générale Mixte
11 juillet 2023

Comité de nominations et de rémunération :

Attributions

Le Comité émet des recommandations, propositions et avis en matière de :

- **Gouvernance :**

- Composition du Conseil et de ses Comités, recherche de nouveaux administrateurs
- Gouvernement d'entreprise, en particulier :
 - analyse du fonctionnement du Conseil et de ses Comités
 - indépendance de leurs membres
 - conflits d'intérêts potentiels
- Plans de succession des équipes dirigeantes de la Société

- **Rémunération :**

- Éléments composant la rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs et non exécutifs
- Rémunérations des membres de l'équipe de direction
- Politique générale en matière de plans d'actionnariat du personnel

En outre, le Comité examine également les principales **politiques sociales et de gestion du capital humain** du Groupe

Président : Yann DELABRIÈRE (depuis 2017)

Comité de nominations et de rémunération :

Activité en 2022/23

● Gouvernance

- Revue approfondie de la structure de gouvernance de la Société
- Revue du plan de succession du Président-Directeur général ainsi que de l'équipe de direction et du réservoir de talents
- Pilotage de l'exercice d'évaluation du fonctionnement du Conseil et des Comités (assisté par un consultant extérieur)
- Composition du Conseil d'administration et reconstitution du Comité d'Intégration
- Revue de la politique de mixité au sein des instances dirigeantes et plans d'actions associés
- Revue des roadshow gouvernance menés par l'administrateur référent indépendant

● Rémunération

- Politique de rémunération du Président-Directeur général (résolution 10)
- Politique de rémunération des administrateurs (résolution 11)
- Examen des ratios de rémunération (incluant un ratio monde) figurant dans le rapport sur les rémunérations (résolution 12)
- Revue des éléments de rémunération 2022/23 du PDG (résolution 13) et des membres de l'équipe de direction
- Plan d'actionnariat salarié "We Share Alstom" 2023 et plan d'intéressement à long terme « PSP 2023 »

Activité du Comité en 2022/23

6 réunions - Participation 100 % - 5 membres incluant un représentant des salariés - 100% indépendant

Structure de gouvernance*

- Revue approfondie de la **structure de gouvernance** de la Société par le Comité de nominations et de rémunération et par le Conseil d'administration au cours de **sessions exécutives**
- Confirmation de la structure de gouvernance **combinant Présidence du Conseil d'administration et exercice de la Direction générale** en raison de mesures permettant d'assurer l'équilibre des pouvoirs:
 - Existence d'un **administrateur référent indépendant** avec des pouvoirs bien définis, récemment renforcés, qui rend compte de son bilan au Conseil d'administration
 - Nombre significatif **d'administrateurs indépendants**
 - **Comités:**
 - Tous présidés par un administrateur indépendant et composés entre 67 et 100% de membres indépendants, le Président-Directeur général n'étant membre d'aucun Comité
 - Couvrent tous les sujets permettant d'assurer un contrôle de la Société (notamment en matière de rémunérations)
 - **Sessions exécutives** du Conseil d'administration : 5 en 2022/23 traitant de la performance, de la rémunération de la direction générale et de la structure de gouvernance
 - Suivi continu des meilleures pratiques de gouvernance et **revue régulière de la structure de gouvernance** de la Société

* Pages 189 à 192 du Document d'Enregistrement Universel 2022/23

Renouvellement de mandats - résolutions 5 et 7



- **Mme Sylvie Kandé de Beaupuy**
 - **Administratrice indépendante**, Présidente du Comité pour l'Éthique et la Conformité
 - **Fonction Principale** : Présidente de SKB Consulting SAS (France)
-



- **Mme Sylvie Rucar**
 - **Administratrice indépendante**, Présidente du Comité d'Audit
 - **Fonction principale** : Présidente de SRCFA (France)
-

Renouvellement de mandat - résolution 6



- **M. Henri Poupart Lafarge**
 - **Président-Directeur général**
-

Ratification de cooptation et nomination - résolutions 8 et 9



- **M. Jay Walder**
 - **Administrateur indépendant**, membre du Comité d'Intégration
 - **Fonction principale** : Président-Directeur général de SAB International LLC (Etats-Unis)
-



- **Bpifrance Investissement**
 - Représenté par **M. José Gonzalo en qualité de représentant permanent**
-

Composition du Conseil d'Administration - post AG

(sous réserve de l'approbation des résolutions)



Henri Poupart-Lafarge
Président-Directeur général



Yann Delabrière* ●
Administrateur
Référént Indépendant



Bi Yong Chungunco* ●



Clotilde Delbos* ●



Daniel Garcia Molina ●
Administrateur
représentant les salariés

- Proposition de renouvellements:
 - Mme Sylvie Kandé de Beaupuy
 - M. Henri Poupart-Lafarge
 - Mme Sylvie Rucar

- Ratification de la cooptation de M. Jay Walder

- Nomination d'un nouvel administrateur indépendant, Bpifrance Investissement, représenté par M. José Gonzalo



José Gonzalo
Représentant permanent de
Bpifrance Investissement



Gilles Guilbon ●
Administrateur
représentant les
salariés



Sylvie Kandé de Beaupuy* ●



Frank Mastiaux* ● ●

- Comité d'Audit
- Comité de Nominations et de Rémunération
- Comité pour l'Ethique et la Conformité
- Comité d'Intégration



Baudouin Prot* ● ●



Sylvie Rucar* ● ●



Kim Thomassin ● ●
Représentante
permanente de CDPQ



Jay Walder ●



Benoit Raillard
Censeur

* Administrateur indépendant

** A l'exclusion des administrateurs représentant les salariés

Composition du Conseil d'Administration - post AG

(sous réserve de l'approbation des résolutions)

- La proportion d'administrateurs indépendants serait de **82%** (les administrateurs représentant les salariés étant exclus du calcul de ce pourcentage), avec **9 administrateurs considérés comme indépendants** selon la Société et le Code AFEP-MEDEF
- La proportion de **femmes serait de 45 %** (les administrateurs représentant les salariés étant exclus du calcul de ce pourcentage)
- **Six nationalités étrangères** seraient représentées (soit 43 %)
- Un administrateur, M. Henri Poupart-Lafarge, exercerait les **fonctions combinées** de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général, l'équilibre des pouvoirs étant notamment assuré grâce à la présence d'un **administrateur référent indépendant**, en la personne de M. Yann Delabrière.

Politiques de rémunération :

Président-Directeur général et administrateurs: résolutions 10 et 11

- Politique de rémunération du Président-Directeur général inchangée (résolution 10)
 - S'appliquera à M. Henri Poupart-Lafarge renouvelé dans ses fonctions de Président-Directeur général
- Politique de rémunération des administrateurs inchangée (résolution 11)

Politique de rémunération du Président-Directeur général (résolution 10)

Rémunération fixe	950.000 €	
Rémunération variable annuelle	<p>Cible : 100% de la rémunération fixe Maximum : 170% de la rémunération fixe</p> <p>Soumise à clause de restitution</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Performance globale du Groupe – 60% <ul style="list-style-type: none"> . Critères financiers (44%) : résultat d'exploitation ajusté, Cash-Flow libre et marge brute sur commandes reçues . Critères non-financiers (16%) : programmes d'éthique et de conformité, sécurité au travail, représentation des femmes au sein de l'encadrement, réduction d'émission de gaz à effet de serre au sein des opérations du Groupe ▶ Objectifs propres au Président-Directeur Général (majorité de critères quantifiables) – 40% <ul style="list-style-type: none"> . Définition et exécution des orientations stratégiques . Développement des équipes et de l'organisation . Performance commerciale
Rémunération variable long terme	<p>Maximum : 100% de la rémunération court terme cible (fixe + variable) Jusqu'à 2,5% de l'enveloppe globale autorisée chaque année Jusqu'à 10% de l'attribution globale de chaque plan Acquisition définitive subordonnée à l'absence de mise en œuvre de la clause de restitution</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Performance interne – 80% <ul style="list-style-type: none"> . Marge d'exploitation ajustée (25%) . Cash-Flow libre (25%) . Réduction de la consommation énergétique des solutions proposées aux clients (15%) . Niveau d'engagement des collaborateurs du Groupe (15%) ▶ Performance relative – 20% <ul style="list-style-type: none"> . Évolution de la performance de l'action de la Société par rapport à celle de l'indice STOXX® Euro Industrial Goods & Services
Avantages en nature	<p>Voiture de fonction Couverture santé et prévoyance Assurance chômage</p>	

Politique de rémunération du Président-Directeur général (résolution 10)

Retraite supplémentaire	Retraite à cotisations définies
Indemnité de départ	NA
Indemnité de non-concurrence	1,5 fois la moyenne de la rémunération fixe et variable annuelle perçue au cours des trois dernières années, en contrepartie d'un engagement de deux ans. Peut être levée par le Conseil d'administration, notamment en cas de faute caractérisée ou de difficulté financière majeure. Non applicable en cas de départ en retraite à la cessation des fonctions.

Politique de rémunération des administrateurs (résolution 11)

- **Part fixe** 30.000 € / an

- **Part fixe additionnelle**
 - ▶ Administrateur référent indépendant 30.000 €
 - ▶ Présidence du Comité d'Audit 20.000 €
 - ▶ Présidence de tous les autres Comités 15.000 €

- **Part variable dépendant de la participation effective:**
 - ▶ Conseil d'administration 4.000 € / Séance
 - ▶ Tous Comités 3.500 € / Séance

Rémunération versée ou attribuée au Président-Directeur général au titre de 2022/23 (résolution 13)

Rémunération fixe	950.000 €	
Rémunération variable annuelle	1.231.248 €	<p>Niveau d'atteinte des objectifs de 129,6 %</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Objectifs liés à la performance globale de l'entreprise : 89,6 % (cible à 60% et plafond à 120%) ▶ Objectifs propres au Président-Directeur général : 40 % (cible à 40% et plafond à 50%)
Rémunération variable long terme	PSP 2019: acquisition de 20.482 actions en mai 2022	Soit un niveau d'atteinte des objectifs du plan de 53,5%
	PSP 2022: attribution de 76.000 actions de performance (maximum) en mai 2022	Période d'acquisition sur 3 ans , intégralement soumise à conditions de performance (financières, ESG et boursières – détail fourni dans le Document d'Enregistrement Universel 2022/23)
Avantages en nature	15.243 €	Véhicule de fonction, assurance-chômage privée, couverture santé et prévoyance
Retraite supplémentaire	<p>Retraite à cotisations définies</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Article 83 : 26.784 € ▶ Article 82 : 394.381 € (provisionnés) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Article 83 : pas de sortie avant l'âge de la retraite ▶ Article 82 : pas de sortie avant la fin du mandat
Indemnité de non-concurrence	Aucun versement	<p>1,5 fois la moyenne de la rémunération fixe et variable annuelle perçue au cours des trois dernières années, en contrepartie d'un engagement de deux ans.</p> <p>Peut être levée par le Conseil d'administration, notamment en cas de faute caractérisée ou de difficulté financière majeure. Non applicable en cas de départ en retraite à la cessation des fonctions.</p>



Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Audit

Sylvie RUCAR

Présidente du Comité d'audit

Assemblée Générale Mixte

11 juillet 2023

Comité d'audit

Activité portant sur l'exercice fiscal 2022/23

- **Création en 1998**
Présidente : Sylvie RUCAR depuis le 30/07/2018
- **Composition**
2 membres indépendants sur 3 (66 %)
- **Attributions et fonctionnement**
 - Assistance auprès du Conseil d'administration dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières comptables et extra-financières
 - Suivi (i) du processus d'élaboration de l'information financière et extra-financière, (ii) de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques
 - Suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et contrôle de l'indépendance des Commissaires aux comptes
 - Participation aux réunions du directeur financier, du directeur de l'audit interne, du directeur du contrôle de gestion, du directeur comptable, des Commissaires aux comptes et, en fonction des sujets traités, de la directrice juridique et de la directrice développement durable et RSE
- **Activité du Comité d'audit en 2022/23**
4 réunions
100 % de participation

Comité d'audit

Activité portant sur l'exercice fiscal 2022/23

- **Comptabilité et Finance**

- Examen des comptes semestriels consolidés au 30/09/2022 et des comptes sociaux et consolidés au 31/03/2023
- Revue du Budget 2023/24 et du Plan à 3 ans 2023/2026

- **Information extra-financière**

- Présentation de l'évolution de la réglementation en matière d'information extra-financière
- Revue détaillée des enjeux en matière de neutralité carbone, de taxonomie et de mise en œuvre de la directive européenne sur la communication extra-financière

- **Risques**

- Examen de la cartographie des risques, revue approfondie de l'ensemble des mécanismes de gestion des risques
- Revue spécifique des risques conformité dans le périmètre Bombardier et du risque Cybersécurité

Comité d'audit

Activité portant sur l'exercice fiscal 2022/23

- **Audit et contrôle interne**
 - Audit interne : revue des principaux enseignements du programme 2022/23, suivi de l'avancement des actions correctives et validation du plan d'audit interne pour 2023/24
 - Contrôle interne : revue de l'efficacité des procédures de contrôle interne, présentation des résultats détaillés de la campagne 2022/23 et des plans d'actions mis en œuvre
- **Commissaires aux comptes**
 - Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes semestriels et annuels
 - Observations et recommandations des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne
 - Examen du montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes pour l'exercice 2022/23, contrôle de la conformité des missions réalisées avec les directives de la Charte d'audit externe



Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Éthique et conformité

Sylvie KANDÉ DE BEAUPUY
Présidente du Comité
pour l'éthique et la conformité

Assemblée Générale Mixte
11 juillet 2023

Comité pour l'éthique et la conformité : Attributions

- Présidente : Sylvie KANDÉ DE BEAUPUY depuis 2017
- Le Comité, créé en 2010, examine et suit les politiques Ethique et Conformité du Groupe ainsi que les dispositifs et procédures en place pour les mettre en œuvre
- Dans le cadre de ses attributions, le Comité :
 - Revoit la définition des valeurs fondamentales du Groupe et de sa politique en matière d'éthique et de conformité
 - Examine l'organisation de la fonction Éthique et Conformité, et émet, le cas échéant, des recommandations
 - Examine le Code d'éthique du Groupe et les règles et procédures mises en place
 - Revoit la présentation de la cartographie des risques du Groupe en matière d'éthique et conformité, examine les risques ainsi identifiés; il est tenu informé de leur évolution et des caractéristiques de leurs dispositifs de gestion
 - Revoit la présentation du rapport annuel d'activité du Groupe en matière d'éthique et conformité ainsi que les actions entreprises, présentation qui lui est faite par la Chief Compliance Officer ; En outre, il examine et donne son avis sur le programme d'actions pour l'année suivante et suit son évolution
 - Est informé d'éventuels manquements au respect de la politique d'éthique et de conformité et examine les plans d'actions mis en œuvre à la suite de ceux-ci
 - Examine les relations avec les parties prenantes sur toute question relative à l'éthique et la conformité
 - Examine les politiques de ressources humaines relatives aux droits humains

Activité du Comité en 2022/23
9 réunions - Participation 100 % - 3 membres indépendants sur 3 (100 %)

Comité pour l'éthique et la conformité :

Activité en 2022/23

- **Le Comité a examiné :**

- Le plan d'intégration de Bombardier Transport au regard de l'éthique et de la conformité de Bombardier Transport, et sa mise en œuvre
- Les objectifs et indicateurs de performance Éthique et Conformité du Groupe
- L'état de la mise en œuvre du Programme d'Intégrité d'Alstom, incluant le nouveau Code d'Éthique 2020, les instructions Groupe, les actions de formation et de sensibilisation et le déploiement de ressources supplémentaires au sein du Département Éthique et Conformité de la Société, compte tenu notamment de l'acquisition de Bombardier Transport
- Une présentation de la cartographie des risques du Groupe quant aux éléments éthique, conformité et droit de la concurrence
- L'information sur l'évolution des procédures et enquêtes passées et/ou en cours



Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Intégration

Frank MASTIAUX

Président du Comité d'intégration

Assemblée Générale Mixte

11 juillet 2023

Comité d'intégration

Activité de l'exercice fiscal 2022/23 (1/2)

- **Date de création** : 29 janvier 2021 (pour une durée de deux ans, étendue à deux années supplémentaires jusqu'au 29 janvier 2025)
Président : Frank MASTIAUX depuis la création du Comité d'intégration
- **Missions et fonctionnement** :
 - L'objectif principal du Comité est de superviser et faciliter le processus d'intégration de Bombardier Transport au sein d'Alstom, et de rendre compte de son avancement à des fins d'assurance au Conseil d'administration d'Alstom. De plus, il agit comme une instance permettant au Président-Directeur général d'appréhender les sujets en relation avec l'intégration des deux sociétés, dont il évaluera les impacts à court, moyen et long terme.
 - Participation régulière : Président-Directeur général, *Chief Digital Transformation Officer* (en tant que secrétaire du Comité d'intégration)
- **Rapport d'activité du comité pour l'exercice 2022/23**
 - 3 réunions
 - 93 % de taux de présence
 - Le président du comité échange régulièrement avec le Management central et régional sur les questions liées à l'intégration
- **Composition** : 2 membres indépendants (67 %)

Comité d'intégration

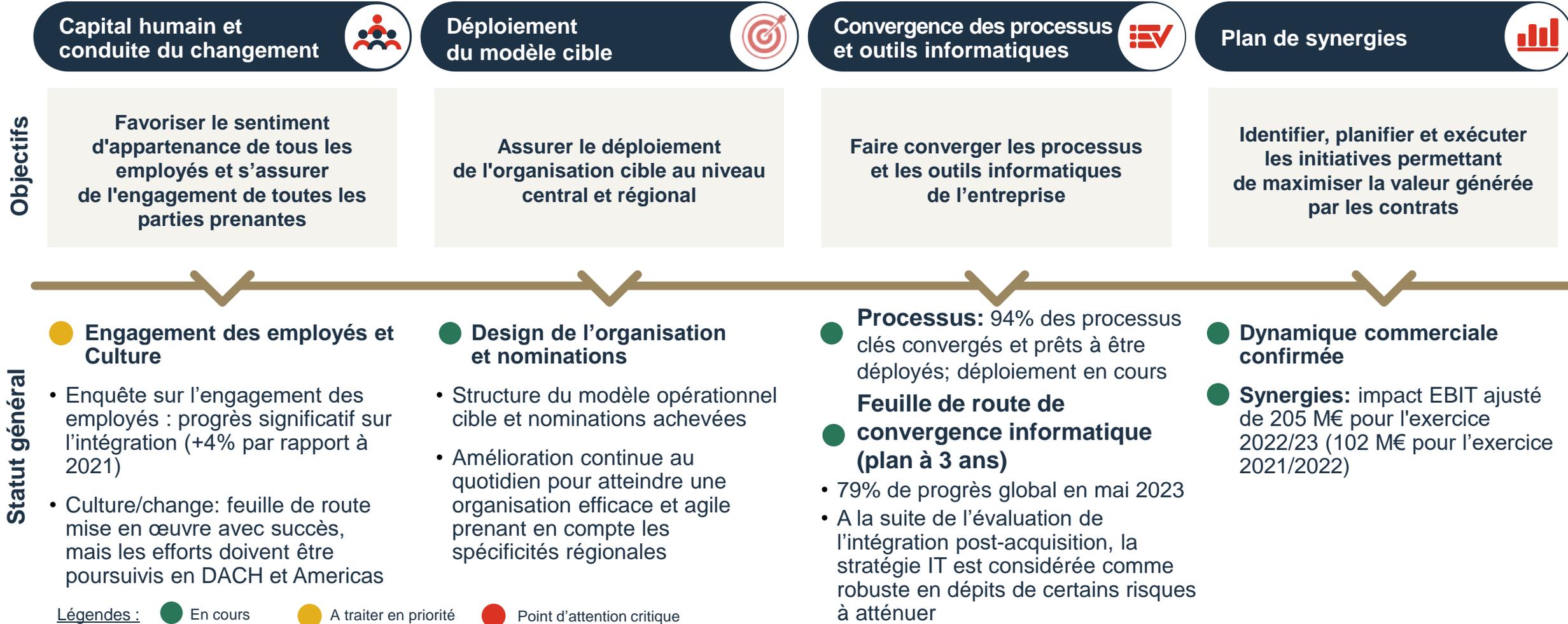
Activité de l'exercice fiscal 2022/23 (2/2)

- **Etat d'avancement et enjeux revus par le Comité d'Intégration tout au long de l'année sur des sujets définis et cohérents:**
 - Capital humain et conduite du changement
 - Déploiement de l'organisation opérationnelle cible
 - Convergence des processus et feuille de route de l'intégration information
 - Plan de synergies
 - Progrès régional lié à l'intégration
 - Résultats d'indicateurs de gestion spécifiques (pertinents pour l'intégration)
- **Statut d'avancement à date :** (détaillé ci-après)
- **Priorités à long terme:**
 - Culture/conduite du changement et mise en œuvre locale
 - Convergence globale des processus et mise en œuvre de la feuille de route informatique
 - Finalisation de la stabilisation du portefeuille de projets

A la demande du Conseil d'administration, une évaluation indépendante de l'intégration post-acquisition a été conduite par une équipe de conseil externe avec un plan d'action dédié

Comité d'intégration

Activité de l'exercice fiscal 2022/23 : statut d'avancement général



Comité d'intégration

Activité de l'exercice fiscal 2022/23 : synthèse globale

- Après plus d'un an d'intégration, les progrès et les résultats sont tangibles (synergies)
- **L'engagement élevé et la contribution significative** de l'ensemble de l'organisation est mesurable (enquête sur l'engagement des employés)
- **L'effort de stabilisation du portefeuille de projets** est une priorité clé, montrant des résultats positifs
- Le déploiement du **plan initial et complet d'intégration** est sur la bonne voie, piloté et adapté selon les besoins de chaque organisation pour répondre à ses enjeux (régions, fonctions et lignes de produits)
- L'évaluation externe confirme que l'intégration correspond aux plus hauts standards et que les actions sont sur la bonne voie. Les points d'attention particuliers sont surveillés de près



Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Rapports des Commissaires aux Comptes

Jean-Luc BARLET

Mazars

Assemblée Générale Mixte

11 juillet 2023

Assemblée Générale Mixte - Rapports des Commissaires aux Comptes

À titre ordinaire

	Résolution	Document d'Enregistrement Universel
▪ Rapport sur les comptes annuels d'Alstom SA	1	p. 149 à 152
▪ Rapport sur les comptes consolidés	2	p. 133 à 136
▪ Rapport spécial sur les conventions réglementées	4	p. 254
▪ Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion du groupe	N/A	p. 335 à 337

Assemblée Générale Mixte - Rapports des Commissaires aux Comptes

À titre extraordinaire

	Résolution	Brochure de convocation
▪ Rapport sur la réduction du capital	15	p. 37
▪ Rapport sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription	17 à 20 23 à 26	p. 38 - 39
▪ Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe	21	p. 40
▪ Rapport sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	22	p. 41
▪ Rapport sur l'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	27	p.42



Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Questions

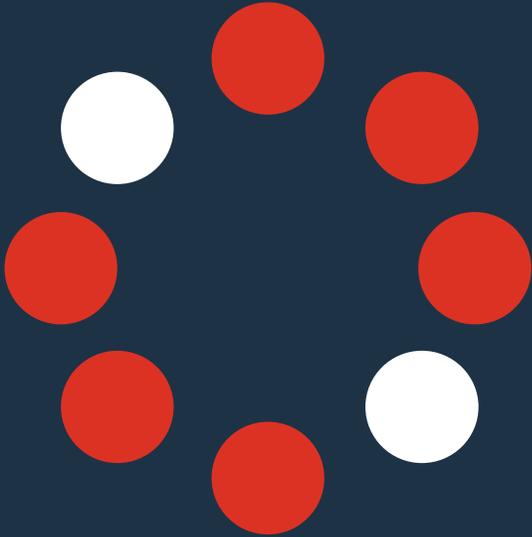




Assemblée Générale Mixte 2023

11 juillet 2023

ALSTOM
• mobility by nature •



Résolutions



Résolutions

A caractère ordinaire

- **1^{ère} résolution**

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023

Résolutions

A caractère ordinaire

- **2^{ème} résolution**

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2023

Résolutions

A caractère ordinaire

- **3^{ème} résolution**

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende, option pour le paiement du dividende en numéraire ou en actions

Résolutions

A caractère ordinaire

- **4^{ème} résolution**

**Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées -
Constat de l'absence de convention nouvelle**



Résolutions

A caractère ordinaire

- **5^{ème} résolution**

Renouvellement de Madame Sylvie Kandé de Beaupuy, en qualité d'administratrice



Résolutions

A caractère ordinaire

- **6^{ème} résolution**

Renouvellement de Monsieur Henri Poupart-Lafarge, en qualité d'administrateur



Résolutions

A caractère ordinaire

- **7^{ème} résolution**

Renouvellement de Madame Sylvie Rucar, en qualité d'administratrice

Résolutions

A caractère ordinaire

- **8^{ème} résolution**

Ratification de la cooptation de M. Jay Walder, en qualité d'administrateur



Résolutions

A caractère ordinaire

- **9^{ème} résolution**

Nomination de Bpifrance Investissement, en qualité d'administrateur



Résolutions

A caractère ordinaire

- **10^{ème} résolution**

Approbation de la politique de rémunération du Président - Directeur général



Résolutions

A caractère ordinaire

- **11^{ème} résolution**

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration



Résolutions

A caractère ordinaire

- **12^{ème} résolution**

**Approbation des informations visées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce
(Say on Pay *ex post* global)**

Résolutions

A caractère ordinaire

- **13^{ème} résolution**

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés, au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice, à Monsieur Henri Poupart-Lafarge, Président-Directeur général

Résolutions

A caractère ordinaire

- **14^{ème} résolution**

Autorisation au Conseil d'administration : programme de rachat d'actions



Résolutions

A caractère extraordinaire

- **15^{ème} résolution**

Autorisation au Conseil d'administration : réduction du capital par annulation d'actions autodétenues



Résolutions

A caractère extraordinaire

- **16^{ème} résolution**

Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **17^{ème} résolution**

Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **18^{ème} résolution**

Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier)

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **19^{ème} résolution**

Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **20^{ème} résolution**

Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **21^{ème} résolution**

Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **22^{ème} résolution**

Délégation au Conseil d'administration : augmentation du capital social réservée à une catégorie de bénéficiaires avec suppression du droit préférentiel de souscription

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **23^{ème} résolution**

Autorisation au Conseil d'administration : fixation du prix en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10% du capital par an



Résolutions

A caractère extraordinaire

- **24^{ème} résolution**

Autorisation au Conseil d'administration : augmentation du montant des émissions (option de surallocation)

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **25^{ème} résolution**

Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, dans la limite de 10% du capital en rémunération d'apports en nature

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **26^{ème} résolution**

Délégation au Conseil d'administration : augmentation de capital par émission d'actions à la suite de l'émission par des filiales de la Société de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription

Résolutions

A caractère extraordinaire

- **27^{ème} résolution**

Autorisation au Conseil d'administration : attribution gratuite d'actions existantes et/ou à émettre avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

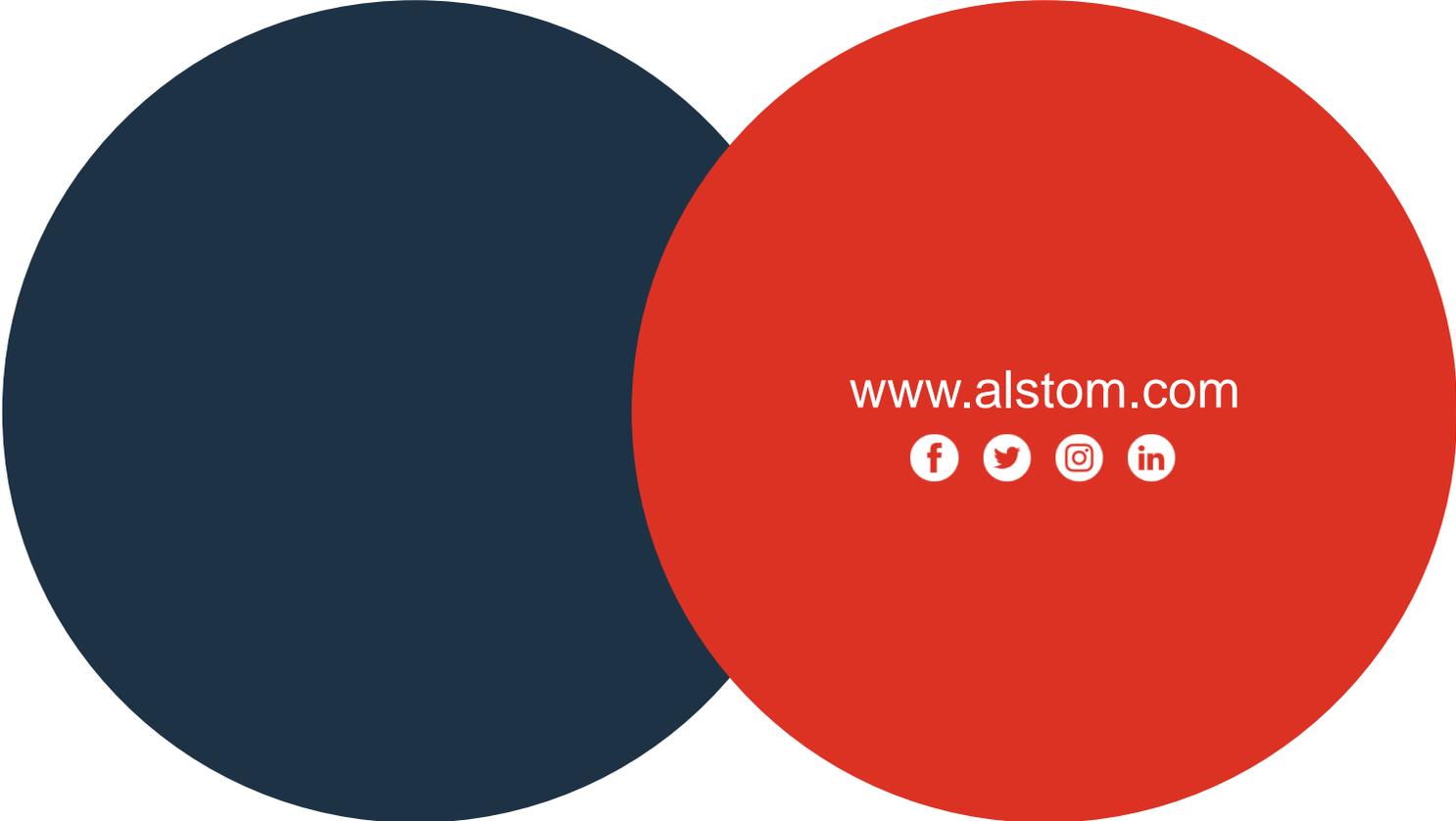


Résolutions

A caractère ordinaire

- **28^{ème} résolution**

Pouvoirs pour les formalités



www.alstom.com



ALSTOM
• mobility by nature •